

cr commission Economie et solidarités - 11 sept

Présents : Dominique, Philippe, Michel, Thierry, Maxime

1) Proposition de développer la création d'entreprises sociales et solidaires dans le domaine de :

- la production d'aliments locaux de qualité ; dans les quartiers (politique de la ville) au plus près des habitants/jardiniers/consommateurs pour permettre l'accès à une alimentation de qualité (recherches complémentaires par Th et Do); interrogation sur la possibilité de rendre une partie des terres d'Ozans à l'agriculture (légalité ? qualité des terres ? accès à l'eau ?). Mi, Ma et Ph font quelques recherches de leur côté pour préciser ce sujet
- la création de garages associatifs/collectifs dans les quartiers à difficulté économique et sociale, pour permettre aux conducteurs de réparer à moindre coût (pièces d'occasion, participation des conducteurs aux réparations) ; permettrait aussi la formation par apprentissage de futurs mécaniciens auto (recherches complémentaires par Th et Do)
- la création d'un restaurant collectif tenu par des femmes issues de l'immigration, permettant de valoriser leurs savoir-faire culinaires respectifs, de se rapprocher du monde du travail, de créer une activité économique et valorisante (recherches complémentaires par Th et Do)
- réflexion à mener sur une activité de recherche développement destiné au recyclage des textiles usagés, qui permettrait le cas échéant le développement d'une activité industrielle locale (recherches complémentaires par Ph)

2) Sur la sécurité :

- peut-être contourner l'affrontement sur les LBD en rappelant que les policiers municipaux n'ont le droit de les utiliser qu'en situation de légitime défense, qu'il n'est pas acceptable de mettre ces policiers en situation de péril pour leur personne et qu'ils n'ont ainsi pas à servir de supplétifs à la police nationale ; les faire revenir vers une police municipale de proximité puisqu'elle n'existe plus à la police nationale
- constat de la disparition du lien qui existait entre les travailleurs sociaux des quartiers difficiles et les jeunes qui y habitent, lien qui permettait de prévenir les violences ; le financement de ces postes est/était assuré par le conseil départemental et il faudra s'interroger sur les moyens à apporter/redéployer pour revenir à ces "amortisseurs" dans les maisons de quartier